

# INFO

## entre RHÔNE et OUVÈZE

Bulletin d'information de la CCPRO

N°5 / JUIN 2005



### DÉCHETS : INCIVISME ENCORE ET TOUJOURS



*Containers à ordures ménagères remplis d'encombrants, de cartons et de déchets verts qui devraient être portés aux déchetteries.*

Voici aujourd'hui des exemples en photos des négligences constatées dans les communes toutes les semaines (pour ne pas dire tous les jours).

Des négligences volontaires qui coûtent cher à la collectivité et à tous les contribuables et vont à l'encontre des efforts nécessaires pour l'amélioration de notre environnement.

Nous avons parlé lors d'une précédente information des différentes sources de hausses du prix de l'élimination des déchets et des obligations des collectivités à respecter le Plan Départemental.



*Décharges sauvages en pleine nature.*

## L'OUVÈZE À L'ORDRE DU JOUR

Sous l'impulsion de la Communauté de Communes, une étude a été lancée début 2004 afin de réduire au maximum les risques d'inondations occasionnés par l'Ouvèze, rivière de régime semi-torrentiel.

Premier objectif de l'étude : permettre à la rivière un écoulement d'eau de 450 m<sup>3</sup>/seconde du nord de Bédarrides jusqu'à la confluence avec le Rhône.

Deuxième objectif : Créer des bassins de rétention pour faire face à la crue centennale évaluée à 800 m<sup>3</sup>/seconde.

Or, le re-calibrage de la rivière pour un débit à 450 m<sup>3</sup>/s soulève de nombreux problèmes tels :

- Le passage des ponts tous trop étroits
- La construction possible d'un nouveau pont à Sorgues
- L'élargissement du cours d'eau et la construction de berges
- L'estompage éventuel des méandres.

## ZONE D'ACTIVITÉ DE LA GRANGE BLANCHE

La première zone d'activité intercommunale a été imaginée dès 1990, avant même les lois sur les Communautés de Communes, par les maires de Courthézon et Jonquières MM. Rochebonne et Biscarrat.

A la création de la CCPRO et la prise en charge de l'économie par la Communauté, cette zone est devenue naturellement intercommunale en 2000. Dotés d'équipements et de voirie

Ces très importantes études sont conduites par le SIABO dans le cadre du schéma d'aménagement de l'Ouvèze. Deux rapports d'étape avec différentes simulations hydrauliques ont été présentés aux maires et techniciens de la CCPRO. Ces rapports ont permis de constater l'avancement satisfaisant des études, mais aussi d'affiner les orientations avec les sociétés impliquées : SIEE de Montpellier, MERLIN de Carpentras et le bureau paysagiste.

La fin des études est espérée pour 2006. Le Comité syndical du SIABO pourrait ensuite programmer les travaux à partir de 2007 si les financements de l'Etat, de la Région et du Département sont débloqués.

La volonté de chacun devrait enfin permettre une meilleure protection contre le fléau inondation.

de qualité, tous les terrains ont été rapidement vendus à des entreprises qui ont généré des créations d'emplois et des richesses nouvelles.

Le 27 mai dernier, en présence du président A. MILON et des maires des communes et du conseiller général du Canton, a été inaugurée la dernière voie baptisée rue Arnoux, Courthézonnais bien connu, entrepreneur et inventeur de machines outils pour la fabrication de balais.



De g à dr. La famille d'Aimé ARNOUX et les élus Thierry LAGNEAU conseiller général, Alain MILON sénateur-maire, Alain ROCHEBONNE maire de Courthézon et Louis BISCARRAT maire de Jonquières.

## TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour existe depuis 1910. Elle est régie par le code général des collectivités locales. Tout d'abord réservée aux stations classées, elle a été progressivement étendue aux collectivités littorales et de montagne, puis aux communes qui réalisent des actions de promotions touristiques ou de protection et de gestion des espaces naturels ne bénéficiant pas de la dotation touristique.

La CCPRO existe depuis 12 ans et dans le cadre de ses compétences en aménagement de l'espace et en environnement d'une part et touristiques d'autre part, remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

Parmi les actions conduites par la Communauté, on peut noter en environnement le contrat de rivières, la reconstruction du pont busé de l'Île d'Oiselay à Sorgues, la construction du pont de l'Islo St Luc de Châteauneuf, l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration et la valorisation des milieux aquatiques, l'aménagement d'itinéraires pédestre et vélo sur l'ancien chemin de halage à Sorgues, l'aménagement et la rénovation de la halte fluviale de Châteauneuf, de la voie Venaissia de Jonquières à l'Isle sur la Sorgue etc... D'autres actions sont en cours telles : inventaire du petit patrimoine remarquable, mise en place d'une signalétique, impression d'une brochure d'appel à vocation touristique, inventaire et présentation des produits du terroir, travail en étroite relation avec les offices de tourisme.

En augmentant nos propositions de services et nos aménagements, en créant des produits touristiques courts séjours, nous ne pourrions qu'inciter davantage les touristes à venir sur nos communes.

La mise en place de cette taxe nous permettrait d'augmenter nos propositions de services et nos aménagements, de créer des produits touristiques de court séjour et d'inciter davantage de touristes à venir sur nos Communes.

Pour cela, des rencontres ont été programmées avec les hébergeurs afin d'étudier la mise en place de ce projet en toute transparence.

# SAVOUREZ LE PAYS RHÔNE-OUVÈZE !

Une des richesses de la CCPRO repose sur la qualité de son terroir.

Aussi la Commission Tourisme a confié à M<sup>lle</sup> Julie PELLEGRIN dans le cadre de sa mission en « conduite de projets en espace rural et développement local », le recensement de l'ensemble des produits du terroir et des producteurs de la CCPRO. Ceci permettra ensuite de les valoriser à travers des actions de promotion du territoire.

Quelques chiffres : 248 producteurs (dont plus de 50% sont viticulteurs), on dénombre 12 producteurs labellisés « Bienvenue à la Ferme » avec de nombreuses variétés de fruits et légumes !



## LA COMMUNAUTÉ VUE PAR L'INSEE

### Population

Population par tranche d'âge en 1999

Tranche d'âge	CCPRO		dép 84
	Nombre	%	%
0 à 14 ans	7 015	19,2	18,5
15 à 24 ans	4 520	12,4	12,2
25 à 39 ans	8 052	22,1	20,7
40 à 59 ans	9 440	25,9	26,3
60 à 74 ans	4 828	13,2	14,3
75 ans ou plus	2 626	7,2	8,0
Ensemble	36 481	100,0	100,0
dont femmes	18 462	50,6	51,5

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - exploitation principale

Population scolarisée par tranche d'âge en 1999

Tranche d'âge	CCPRO		dép 84
	Nombre	Taux*	Taux*
3 à 6 ans	1 436	77,1	77,2
7 à 15 ans	4 605	98,4	98,8
16 à 18 ans	1 429	93,8	95,3
19 à 24 ans	1 063	43,1	48,1
25 ans ou plus	265	1,1	1,5

(\*) Taux de scolarisation, en %

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - exploitation principale

### Logement

Nombre de logements en 1999

	CCPRO		dép 84
	Nombre	%	%
Résidences principales	13 629	92,7	85,3
Résidences secondaires	130	0,9	6,2
Logements vacants	855	5,8	7,7
Logements occasionnels	84	0,6	0,7
Ensemble	14 698	100,0	100,0

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - exploitation principale

### Activité

Population de 15 ans ou plus par statut en 1999

Statut	CCPRO			dép 84	
	Hommes	Femmes	Ensemble	%	%
Population active	9 080	6 759	15 839	53,8	52,7
dont salariés	6 498	4 822	11 320	71,5	69,7
non-salariés	1 269	587	1 856	11,7	13,7
chômeurs	1 270	1 350	2 620	16,5	16,3
inactifs	5 245	8 382	13 627	46,2	47,3

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999 exploitation principale au lieu de résidence

Population active par catégorie socioprofessionnelle

en %	CCPRO	dép 84
Agriculteurs	2,7	3,4
Artisans, commerçants, chefs d'ent.	7,3	8,3
Cadres	6,2	9,2
Professions intermédiaires	18,5	20,9
Employés	30,9	30,2
Ouvriers	34,4	28,0
Ensemble	100,0	100,0

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999 exploitation complémentaire au lieu de résidence

### Emplois - revenus

Emploi par statut en 1999

	CCPRO		dép 84	
	Nombre	%	Nombre	%
Salariés	9 210	83,7	154 156	83,5
Non-salariés	1 799	16,3	30 549	16,5
Ensemble	11 009	100,0	184 705	100,0

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999 exploitation principale au lieu de travail

### Etablissements

Nombre d'établissements par secteur au 01/01/2003

Secteur d'activité	CCPRO		dép 84
	Nombre	%	%
Industrie	242	13,2	10,1
Construction	296	16,2	13,6
Commerce	541	29,6	29,5
Services	750	41,0	46,8
Total	1 829	100,0	100,0

Source : INSEE - Répertoire SIRENE - Industrie - Commerce - Services

Établissements par taille au 01/01/2003

Tranche d'effectifs salariés	CCPRO		dép 84
	Nombre	%	%
Ensemble	1 829	100,0	100,0
dont 1 à 9 salariés	801	43,8	40,7
10 à 49 salariés	131	7,2	5,5
50 salariés ou plus	27	1,5	1,0

Source : INSEE - Recensement de la population 1999 - exploitation principale

Revenus de l'année 2001

	CCPRO		dép 84	
	Part en %	Revenu moyen *	Part en %	Revenu moyen *
Foyers imposés	46,2	22 208	46,2	22 518
Foyers non imposés	53,8	6 427	53,8	6 095
Ensemble	100,0	13 722	100,0	13 676

(\*) Revenu annuel net imposable par foyer fiscal, en euros  
Source : Direction générale des impôts

## FÊTE DU NAUTISME

C'est le 21 mai qu'a eu lieu à Caderousse sur le magnifique plan d'eau de l'Île des Broteaux la 1<sup>ère</sup> Fête du Nautisme organisée par la CCPRO.

Associations halieutiques et nautiques étaient présentes pour des conseils aux pêcheurs et des initiations gratuites de : canoë, kayak, aviron, ski nautique ou encore balades en bateau.



*Une nombreuse assistance a participé avec plaisir à cette journée conviviale au bord de l'eau.*

## POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

1 024 144 € TTC ont été investis pour des acquisitions de matériel neuf destiné à la propreté et à l'élimination des déchets. Deux grandes et deux petites bennes à ordures - 1 camion poly-benne - 3 nouvelles balayeuses ainsi que 2 utilitaires légers seront mis en service à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Ces investissements permettront de couvrir les nouvelles missions de la Communauté étendues aux 4 communes de Courthézon, Jonquières, Caderousse et Châteauneuf-du-Pape, mais aussi pour renouveler du matériel mis hors service.



*Présentation du matériel roulant devant les bâtiments de la CCPRO.*

## GENS DU VOYAGE

La loi Besson impose aux communes de plus de 5000 habitants de construire une aire d'accueil payante pour les gens du voyage. Cet emplacement devra être doté des services sanitaires et électriques.

C'est la Communauté de Communes investie de cette compétence qui doit donc réaliser cette aire. Sept terrains ont été identifiés pour cela. Certains ont d'ores et déjà reçu l'agrément des services de l'Etat. D'autres sont en cours d'étude de faisabilité.

La Communauté a jusqu'au 31 décembre pour finaliser une proposition. A défaut, c'est le représentant de l'Etat, en l'occurrence Monsieur le Préfet qui prendra d'autorité la décision. Dans ce cas l'aire serait réalisée aux frais de la collectivité et cette dernière perdrait le bénéfice de toutes les subventions.

Affaire à suivre.

## VOIRIES

La voirie est une des compétences importantes des établissements publics de coopération intercommunale. A la CCPRO, seule une partie de la voirie a été jusqu'à présent transférée.

Afin de compléter cette compétence, les maires ont décidé de créer un groupe de travail chargé d'étudier les critères d'un transfert complet qui devrait devenir efficace au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Objectif recherché : optimiser l'action des différents services communautaires et environnementaux.

### Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze

3, Allée des Romarins  
BP 50 082 - 84370 Bédarrides

Tél. : 04 90 03 01 50

Fax : 04 90 01 31 83

E-mail : [contact@ccpro.fr](mailto:contact@ccpro.fr)

Conception-rédaction :

CCPRO Bédarrides

Dépôt légal à parution